

Le dépôt des dossiers de candidature à LIFE Environnement pour l'exercice 2004 sera clôturé en octobre 2003. Les actions de démonstration à caractère innovant, dans le domaine de la réduction du bruit notamment, peuvent bénéficier de ce financement. Le ministère chargé de l'écologie, les DIREN et les DRIRE interviennent comme relais pour la promotion du programme au niveau français.

---



Le dépôt des dossiers de candidature à LIFE Environnement pour l'exercice 2004 sera clôturé en octobre 2003. Les actions de démonstration à caractère innovant, dans le domaine de la réduction du bruit notamment, peuvent bénéficier de ce financement. Le ministère chargé de l'écologie, les DIREN et les DRIRE interviennent comme relais pour la promotion du programme au niveau français.

Life – L'Instrument Financier pour l'Environnement – est un programme européen de financement créé en 1992 et entièrement consacré à la protection de l'environnement et au développement durable. Son volet environnement et aménagement du territoire, Life Environnement, finance des actions de démonstration à caractère innovant, dans les domaines de l'aménagement du territoire (environnement urbain, qualité de l'air, réduction du bruit, etc.), de la gestion de l'eau et des déchets, de la réduction de l'impact des activités économiques et de la politique intégrée des produits.

Comme pour la plupart des financements communautaires, les entreprises, collectivités et organismes publics français ne tirent pas pleinement profit du potentiel financier ni de la valorisation d'image que représente de tels programmes.

2003 est l'année du dernier appel à proposition au titre de Life III, la troisième phase du programme couvrant la période 2000-2004. Les candidatures doivent être transmises à la commission européenne avant novembre de cette année, pour une sélection en juillet 2004.

Le ministère de l'écologie et du développement durable (MEDD) a décidé d'engager, entre mars et octobre 2003, une action d'information et de sensibilisation destinée à aider les candidats potentiels à préparer leur candidature. Une série de 12 réunions d'information en régions, organisée par le réseau des Euro Infos Centre en partenariat avec le MEDD, entre fin mars et juillet 2003. Le ministère prendra par ailleurs à sa charge une journée d'assistance par un consultant spécialisé auprès de chaque candidat sélectionné. Les dossiers concernant des projets relatifs aux actions industrielles devront être déposés auprès des DRIRE. Les dossiers relatifs aux actions impliquant les collectivités locales ou aux actions d'aménagement du

territoire devront être déposés auprès des DIREN.